5.5.4. - Bêlek ann Ezens

Transcription : volume 2, page 380.

Nous n'avons retrouvé qu'une seule version de ce chant. Comme pour «Belek Lizri», les deux pièces des manuscrits Ollivier sont des copies, l'une du texte du Recueil des poésies populaires de la France, l'autre du volume manuscrit relié en demi-cuir rouge portant en page de garde «Sonio ha Gwerzio Brezhonek dastumet gant f.m. Ann Huël». Le chant «Bêlek ann Ezens» s'y trouve aux pages 148 et 149, dans un ensemble de feuillets dont le papier et l'écriture sont différents et paraissent postérieurs au reste du volume [268].

Les deux textes présentent quelques variations orthographiques [269] et par trois fois des suppressions ou des ajouts de syllabes permettent de ramener à exactement huit le nombre de pieds des vers :

	[1 a] Recueil P.P.F.	**[1c] Sonio ha Gwerzio**
vers 18	N'am errefet *ket* gant kerdenn.	n'am airefet gant kerdenn
vers 30	Er ger, d'he vroeg d'he vugale	Er gêr d'he vroeg *hag* he vugale
vers 33	me defi den d'laret pater	Me defi den *da* laret pater

La note que Luzel ajoute dans le manuscrit du Recueil est intéressante car elle met en lumière l'importance de l'interprétation du chant sur la perception que l'on peut en avoir : *Il semble assez étrange de voir un air de danse adapté à un sujet si tragique*. Comme le fait remarquer Guilcher tout peut se danser : le thème n'est pas lié à la fonction. Luzel a sans aucun doute collecté ce chant par oral pour pouvoir faire cette affirmation car aucun indice dans le texte ne permet de le deviner. La présence de la ritournelle n'est pas suffisante car on la trouve aussi dans le «Kan-a-boz».

Pourquoi Luzel qualifie-t-il ce sujet de tragique ? Ce texte ne nous apprend rien sur l'aventure du prêtre de Lannion, ni sur la raison de son arrestation par les gendarmes. Le chant ne nous donne aucune indication sur la nature de son forfait. Il pourrait avoir commis un quelconque crime de droit civil, comme c'est le cas pour les autres chants, ou bien, à l'époque de la Révolution, avoir continué à exercer son sacerdoce malgré l'interdiction. La mention du terme «prévôt» ne permet pas de dater l'aventure sous l'ancien régime de façon certaine.

Ce chant a été enregistré par Vallée en 1900 [270] auprès de Marc'harit Fulup qui disait l'avoir appris de sa mère Yvona ar Maillot de Plouguiel. Il semblerait que Luzel l'ait collecté directement auprès de cette dernière.

Malrieu : Non référencé

Version des Poésies populaires de la France :

- [1 a] LUZEL, Belek ann Ezens, Poésies populaires de la France, 1876, vol. 5, f° 526r.

Autres versions :

- [1 b] OLLIVIER, Belek ann Ezens, B.M. Rennes - Manuscrit 960, s.d., pp. 408-411.
- [1 c] OLLIVIER, Bélek ann Ezens, B.M. Rennes - Manuscrit 960, s.d., pp. 516-517.
- [1 d] LUZEL, Belek ann Ezens, Hor Yezh, 1995, n° 201, pp. 100-101.

---

[268] Bibliothèque municipale de Rennes, fonds Ollivier, manuscrit 960, p. 444.

[269] d'ehan / d'ez-han; warnehan / warnezhan; neb / nep ; Roazon / Razon ; kez / keiz ; errefet / airefet; amarro / amaro ; offerinia / oferrinian.

[270] **Vallée**, *Les airs des gwerziou de Luzel retrouvés et phonographiés*, Annales de Bretagne, 1900, tome 16, p. 133.